



Déclaration FSU 28 CDEN du 21 octobre 2021 Rentrée 2021

Monsieur le Secrétaire Général,
Madame l'Inspectrice d'Académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Réunis aujourd'hui pour faire le bilan de la rentrée 2021, que constatons-nous, représentants FSU des personnels de l'Ecole ? Depuis la préparation de cette rentrée et dans la continuité des précédentes comme de la gestion catastrophique de la crise sanitaire, nous constatons une profonde désorganisation de l'Ecole. Cette désorganisation n'est pas la faute de tel ou tel agent. Bien au contraire, tou-te-s (cadres comme enseignants et non enseignants) la subissent car c'est le résultat du sous investissement généralisé dans l'Education Nationale et d'une conception autoritaire de la conduite des politiques publiques dont le gouvernement a l'entière responsabilité.

La mise en place de la vaccination des personnels de l'Education Nationale, qui, bien qu'exposés quotidiennement, n'auront jamais été prioritaires malgré toutes les gesticulations médiatiques du ministre, est un bel exemple de cette désorganisation et de ce sous-investissement. Heureusement qu'ici des collectivités du Département ont pris en charge cette vaccination des personnels enseignants et que celles et ceux-ci n'ont pas hésité à se déplacer parfois sur de grandes distances pour accéder à ces vaccins.

Oui, face à cette désorganisation généralisée, les personnels et les collectivités locales tentent de maintenir un service public de qualité et accessible à tou-te-s sur tout le territoire. Si nous saluons leurs efforts, nous dénonçons a contrario les choix politiques et notamment budgétaires qui empêchent ces personnels comme ces collectivités d'assurer les missions de services publics dont elles et ils ont la charge. C'est le choix de la dégradation de l'Ecole, nous ne pouvons l'accepter.

C'est le choix de dégrader l'Ecole lorsque les protocoles et les consignes arrivent toujours tardivement, sans aucune concertation préalable et sans aucun moyen supplémentaire pour les mettre en place correctement. Ici le problème récurrent du remplacement dans le premier comme dans le second degré est un bel exemple d'absence d'anticipation : quand le protocole exige l'absence de brassage des élèves mais ne met personne pour prendre en charge les élèves de l'enseignant-e absent-e dans telle ou telle école !

C'est le choix de dégrader l'Ecole quand, après 18 mois d'enseignement en mode dégradé, aucun moyen supplémentaire, aucun aménagement des programmes ne sont proposés pour pallier les manques et les retards liés à la crise sanitaire.

C'est le choix de dégrader l'Ecole quand, pour faire face aux défis d'aujourd'hui comme de demain, l'unique orientation tend non pas à donner de la souplesse donc des moyens aux équipes, mais à renforcer le poids des hiérarchies, orientation mise en œuvre par le gouvernement dans le cadre de la loi de Transformation de la Fonction Publique et de la mobilité au mérite ou de la loi Rilhac.



C'est le choix de dégrader l'Ecole quand, pour accompagner l'inclusion des élèves en situation de handicap, on développe la mutualisation des personnels AESH au détriment de la qualité du suivi des élèves voire de leur notification par la MDA !

C'est le choix de dégrader l'Ecole quand le nouveau mode de répartition de la dotation dans les collèges conduit à une augmentation significative des effectifs par classe en éducation prioritaire, au mépris de la volonté des équipes de réduire ces effectifs, volonté clairement exprimée par le nombre de divisions ouvertes avec le peu de marge et surtout au prix d'une surcharge de travail (c'est-à-dire en Heures Supplémentaires).

C'est le choix de dégrader l'Ecole quand on ne crée aucun poste de PSY-EN EDO depuis plus de 20 ans mais qu'au contraire on désorganise le Service public d'Information et d'Orientation en découplant les missions des Directeurs des CIO des postes qu'ils occupent, sous couvert « d'une expérimentation » mise en œuvre en Eure-et-Loir malgré tous les problèmes posés par cette même expérimentation l'année précédente dans le Cher !

C'est enfin le choix de dégrader l'Ecole quand, pour la mise en place du contrôle continu au baccalauréat (nouvelle lubie de Blanquer), on renvoie à l'échelle de l'établissement la mise en œuvre de l'égalité du droit à l'accès au diplôme national, à l'enseignement supérieur et à la qualification professionnelle...Comment, depuis tel ou tel lycée, faire valoir l'égalité sur tout le territoire, entre tous les établissements ? Où est la République ? Certainement pas dans cette concurrence des uns contre les autres !

Face à cela, comme les élu-e-s et les agents des collectivités, les personnels de l'Ecole font face au quotidien, sans aucune reconnaissance de leur travail, aucune amélioration de leurs conditions de travail ou de leur rémunération. Au moment où tout augmente (même le SMIC), les personnels de la Fonction Publique ne doivent pas rester à l'écart des revalorisations salariales. Il y a ici urgence notamment à augmenter la valeur du point d'indice et non à verser, à l'approche des élections, quelques primes à quelques uns.

Il y a urgence car nos collègues en ont ras-le-bol de voir leur expertise professionnelles niée, leur investissement méprisé, leurs conditions de travail se dégrader. Oui, l'ambiance dans les salles de maîtres comme des profs est morose. Pas une sans un-e collègue voire plusieurs qui ne préparent sérieusement leur départ de l'Ecole. Dans un département peu attractif comme le nôtre, la situation risque rapidement d'être catastrophique. L'Ecole est en danger ! Il est urgent d'investir dans l'éducation pour les élèves et pour les personnels.

Pour ne pas finir sur ce tableau noir, la FSU tient à saluer l'ouverture en cette rentrée 2021, dans ses nouveaux locaux du collège Jean-Moulin de Chartres. Nous savons tous combien la pérennité de cet établissement public dans le centre-ville de Chartres doit à la mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative. Aujourd'hui, il convient de tout mettre en œuvre pour permettre le développement de cet établissement, notamment en y facilitant la mixité sociale.

Demandant depuis des années la mise à l'ordre du jour du CDEN du programme pluriannuel d'investissement dans les collèges du Conseil Départemental, conformément au code de l'Education, la FSU considère comme un premier pas la réunion d'un groupe de travail consacré à l'élaboration d'un référentiel pour les collèges du département. Nous serons attentifs à ce que ce travail entamé soit poursuivi de façon à ce que l'ensemble de la communauté éducative, via ses représentant-e-s en CDEN, soient pleinement associé-e-s à la nature comme à l'organisation et au choix des établissements dans lesquels des travaux sont réalisés par le Conseil Départemental.